

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 19 octobre 2022 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2022, le 19 octobre à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 14 octobre 2022 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Membres présents : AMIC Laëtitia, GIRARD Annick, GIRET Emmanuelle, LECHINE Annette, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, REPECAUD Catherine, SANCEY Florence, SIMONIN Reine,

Membres absents excusés : BERNARD Pierre-François, DEBRUILLE Catherine, GIRARDET Didier, SIRON Alexandra

Ordre du jour :

- Proposition d'article à diffuser dans l'Echo des Premiers Sapins sur la démarche « récits de vie »
- Point sur le colis des personnes âgées
- Décision à prendre sur la destination de l'appartement « réservé aux réfugiés ukrainiens »
- Questions diverses

Madame Isabelle NICOD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Proposition d'article à diffuser dans l'Echo des Premiers Sapins sur la démarche « récits de vie »

Après différents échanges, il en ressort :

- D'ouvrir la démarche à tous les habitants de chaque village
- Souhait que soient représentés des habitants de chaque village
- Rappel du montant du devis :

. présentation de l'atelier (2 heures)	150 €
. 12 entretiens individuels	2 400 €
. frais de déplacement	172,80 €
Total	2 722,80 €

Il est donc décidé :

- L'article sera diffusé sur l'Echo des Premiers Sapins du mois d'octobre 2022
- La réunion de présentation aura lieu le 29/11/2022 à 17 h 30
- La validation du devis sera faite à l'issue de la réunion du 29/11/2022

3/ Point sur le colis des personnes âgées

La composition du colis est arrêtée :

- Pour les personnes en établissement (15 colis à prévoir) : coût approximatif de 43 € par colis
Colis composé de :
 - . 1 paquet de papillotes de chez La Pom
 - . produits de soins à la pharmacie (gel douche surgras pour le corps, petits bonbons, stick à lèvres, crème hydratante, lotion pour les pieds)
- Pour les personnes à domicile (60 colis à prévoir) : coût approximatif de 40 € par colis
Colis composé de :
 - . sac en papier décoré par les enfants de l'école
 - . 1 bouteille de Crémant d'Alsace à Yvon Mourot
 - . bocal de pêches de vigne au sirop de chez Robbe

- . 1 terrine de chez Mickaël Mourot
- . pain d'épice de Vercel au Moulin à Légumes
- . sirop de cassis de 25 cl de chez Rième
- . savon de Mouthier-Haute-Pierre

La livraison est programmée pour le jeudi 24 novembre 2022 et la confection des colis le vendredi 25 novembre 2022 à 13 h 30. La confection des colis nécessite la présence du plus grand nombre.

4/ Décision à prendre sur la destination de l'appartement « réservé aux réfugiés ukrainiens »

Suite à la mise à disposition de l'appartement situé au 32 Grande Rue à Nods pour l'accueil de réfugiés ukrainiens du 1^{er} mai au 30 octobre 2022, la commune n'a pas été sollicitée.

La location de cet appartement revient donc à la commune.

Une demande spécifique d'un lycéen pour louer cet appartement meublé du 20/11/2022 au 22/12/2022 est transmise par un membre du CCAS. Cette demande qui recueille un avis favorable sera soumise en Conseil Municipal du 07/11/2022.

8/ Questions/Informations diverses

Retour sur la participation de Madame Annick GIRARD à un colloque sur « la santé mentale interpelle les CCAS » le 18/10/2022 :

- Augmentation des problèmes de santé mentale chez les 15/25 ans et les personnes âgées
 - Suite à la pandémie COVID, les consultations psychiatriques sont en augmentation (mais pas les hospitalisations)
- ▶ Pour aider à la détection de situations problématiques, il est possible de suivre une formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) dispensée par l'IRTS de Besançon, d'une durée de 14 h pour un coût de 250 €. Un conseil local de santé mentale se réunit régulièrement à Besançon avec des commissions thématiques.
 - ▶ Une cellule « situation complexe » se tient tous les 15 jours, afin d'étudier les situations avec le soutien des professionnels et la recherche de pistes d'actions.
 - ▶ 2 adresses à retenir pour les solliciter :
 - clsm@besancon.fr
 - Gilles.rolland@ch-novillars.fr (réfèrent sur notre secteur)
 - ▶ 1 guide des partenaires en santé mentale dans le Doubs est accessible en ligne.
 - ▶ 31.14 : prévention suicide

La prochaine réunion est fixée au mercredi 18 janvier 2023 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 15.

Le Président,
Pierre-François BERNARD

